

Année scolaire 2024-2025



Conseil d'école n°1

25 Novembre 2024

Ouverture de la séance à : 18h00

Excusés : Mme CHAUSSEPIED (enseignante) ; Mme ROBINSON (parent)

Présents :

IEN	Enseignants	Représentants des parents	Elus	DDEN
Mme PELTIER Valérie	Mme COUTURIER Eloïse Mme HUIDAL Sandra Mme LEFEVRE Mélanie M CORNU Pascal M GUAIS Olivier	Mme CORNU Graziella Mme DENOUS Vanessa Mme VALLEE Valérie M BOUTEMY Jérôme	Mme ROUBOT Tatiana (adjte) Mme LEGAL Cécile (conseillère)	M ROSSIGNOL Alain

Secrétaire de séance : M GUAIS Olivier

Ordre du jour

- Installation du conseil d'école
- Résultats des élections
- Bilan de la rentrée scolaire (effectifs, évaluations nationales, études accompagnées, charte de la laïcité)
- Intervention gaspillage alimentaire
- Réponses aux interrogations des parents

1. Installation du Conseil d'école

- Les membres du conseil d'école

- Le directeur de l'école, président ;
- Le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;
- Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école, choisi par le conseil des maîtres de l'école ;
- Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, élus selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'Education ; ces représentants constituent au sein du conseil d'école le comité des parents prévu par l'article L.411-1 ;
- Le délégué départemental de l'Education nationale chargé de visiter l'école ;
- L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

- Attributions du conseil d'école

- Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:
 - 1° Vote le règlement intérieur de l'école;
 - 2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;
 - 3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
 - d) Les activités périscolaires;
 - e) La restauration scolaire;
 - f) L'hygiène scolaire;
 - g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;

- h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- 4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;
- 5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école.

2. Résultats des élections de représentants de parents

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	: 159
NOMBRE DE VOTANTS	: 81 soit 50,94 % (49.71% en 2023, 47.03 % en 2022)
BULLETIN BLANCS ou NULS	: 4
SUFFRAGES EXPRIMES (S)	: 77
NOMBRE DE SIEGES A POUVOIR (N)	: 5
NOMBRE DE SIEGES POURVUS	: 5

ONT ETE PROCLAMES ELUS

LISTES	TITULAIRES + SUPPLEANT	
<u>Indépendante</u> <u>Regroupement</u> <u>de parents</u>	1 BOUTEMY	Jéôme
	2 CORNU	Graziella
	3 DENOUS	Vanessa
	4 ROBINSON	Iris
	5 VALLEE	Valérie

Le directeur précise que le mode des élections génère beaucoup de gaspillage de papier. Pourquoi ne pas mettre en place un vote en ligne ?

3. Bilan de la rentrée scolaire

A. **Effectif officiel** : 113 élèves (122 en 2023, 134 en 2022, 138 élèves en 2021 et 148 en 2020)

Classe 1 (29)	Classe 2 (23)	Classe 3 (21)	Classe 4 (22)	Classe 5 (24)
6 TPS 11 PS 12 MS	8 GS 15 CP	12 CE1 9 CE2	13 CE2 9 CM1	6 CM1 18 CM2
Mme COUTURIER	Mme HUIDAL	M. CORNU Mme CHAUSSEPIED	M GUAIS	Mme LEFEVRE
Mme COURTONNE (ATSEM)	Mme ALECTON (ATSEM le matin)			Mme DROUILLET (AESH 15h/24)

- Mme CHAUSSEPIED assure la décharge de direction le lundi et ¼ mercredi.

Mme l'inspectrice apporte la précision suivante en terme d'effectifs en Mayenne : la baisse devrait être de 1200 élèves dans les 3 années à venir.

B. Evaluations nationales (septembre)

- EAB : Elèves A Besoin
- EF : Elèves Fragiles

- CE1 : 12 élèves

Mathématiques							
Placer un nombre sur une ligne graduée		Calcul en ligne		Calcul mental		Résolution de problèmes	
		Additionner-Soustraire					
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
2	2	4-3	1-1	0	4	1	3

Ecrire des nombres entiers		Lire des nombres entiers		Reproduire un assemblage	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
2	4	0	0	0	1

Français															
Comprendre								Ecrire...				Lire...			
...un texte lu seul		...des phrases lues seul		...des phrases lues par l'enseignant		...des mots lus par l'enseignant		...des mots dictés		...des syllabes dictées		...à voix haute un texte		...à voix haute des mots	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
1	1	0	1	0	1	0	2	1	4	0	1	1	6	1	4

- CP : 15 élèves

Mathématiques													
Lire des nombres entiers		Ecrire des nombres entiers		Quantifier des collections		Comparer des nombres		Placer un nombre sur une ligne graduée		Résoudre des problèmes		Reproduire un assemblage	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
0	0	0	2	0	1	3	1	2	0	1	2	3	1

Français													
Comprendre...													
...des textes à l'oral lus par l'enseignant		...des phrases à l'oral lues par l'enseignant		...des mots à l'oral lus par l'enseignant		Manipuler des syllabes		Manipuler des phonèmes		Reconnaître les différentes écritures d'une lettre		Connaître le nom des lettres et le son associé	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
1	5	0	1	0	4	2	2	1	2	1	4	1	1

- CM1 : 15 élèves

Français																	
Comprendre...																	
...un texte lu seul		...un texte à l'oral lu par l'enseignant		...écrire des mots dictés		Identifier la relation sujet verbe		Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs		Reconnaître les principaux constituants de la phrase		Savoir trouver des synonymes		Savoir trouver des mots de la même famille		Lire à voix haute	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
1	2	0	0	1	1	1	2	2	3	3	2	0	3	0	2	5	1

Mémoriser des temps de conjugaison		Différencier les principales classes de mots	
EAB	EF	EAB	EF
1	5	2	1

Mathématiques											
Résoudre des problèmes		Placer un nombre sur une ligne graduée		Poser et calculer		Mémoriser des faits numériques		Ecrire des nombres entiers		Mémoriser des procédures	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
1	3	1	2	2	3	4	7	1	1	1	7

Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	
EAB	EF
1	4

- CE2 : 22 élèves

Français																	
Comprendre...																	
...un texte lu seul		...un texte et des phrases à l'oral lus par l'enseignant		...des phrases lues seul		Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs		Différencier les principales classes de mots		Reconnaître les principaux constituants de la phrase		...écrire des mots dictés		Mémoriser des temps de conjugaison		Lire à voix haute un texte	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
1	2	0	0	1	2	0	10	5	4	2	5	0	3	1	7	3	5

Mathématiques																	
Résoudre des problèmes		Placer un nombre sur une ligne graduée		Poser et calculer		Lire des nombres entiers (reconnaître des		Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition		Ordonner des nombres		Mémoriser des faits numériques		Ecrire des nombres entiers (sous la dictée)		Mémoriser des procédures	

						nombres dictés)		additive									
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
1	7	3	3	0	12	0	0	4	4	2	5	3	9	0	0	2	7

- CM2 : 18 élèves

Français																	
Comprendre...																	
...un texte lu seul (lecture silencieuse)		...un texte à l'oral (lu par l'enseignant)		Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille		Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs		Différencier les principales classes de mots		Reconnaître les principaux constituants de la phrase		...écrire des mots dictés		Maîtriser l'accord du verbe conjugué		Lire à voix haute un texte	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
3	9	1	7	3	3	4	2	4	10	3	6	2	2	6	5	4	7

Mathématiques													
Résoudre des problèmes		Placer un nombre sur une ligne graduée		Poser et calculer		Utiliser différentes représentations des nombres		Mémoriser des faits numériques		Ecrire des nombres entiers (sous la dictée)		Mémoriser des procédures	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
1	9	1	4	2	6	2	3	4	8	0	2	2	7

- Analyse de ces résultats en conseil des maîtres le 04 novembre dernier
 - CE2-CM1-CM2,
 - ...l'axe de travail retenu en mathématiques porte sur la maîtrise des procédures et des faits numériques.
 - ...l'axe de travail retenu en français porte sur la connaissance de la classe des mots,
 - CP-CE1
 - ...l'axe de travail retenu en français est la lecture à voix haute (fluence)
 - ...l'axe de travail retenu en mathématiques est le calcul en ligne
 - Après échange en conseil des maîtres, il apparaît que certaines notions semblant être acquises en fin de cycle 2 restent très fragiles et nécessitent d'être entretenues au CM1 et CM2 pour espérer une maîtrise parfaite à l'entrée en 6^{ème}. C'est le cas notamment en grammaire avec la nature des mots.
 - L'inscription chaque année au dispositif « petits champions de la lecture » favorise la lecture à voix haute.
 - Non mesurable par les évaluations nationales, la capacité de chaque enfant à adopter une attitude d'élève est en baisse constante dès les petites classes.

Les enseignants utiliseront les outils EDUSCOL liés aux évaluations nationales pour apporter la remédiation nécessaire.

C. Etudes accompagnées

- L'équipe enseignante a décidé de modifier cette année l'organisation des APC. Jusqu'à l'année dernière, il était proposé 3 fois 20 minutes par semaine sous forme d'aide individuelle auprès des élèves en difficulté passagère.

- Depuis septembre 2024, un créneau de 20 minutes par semaine a été conservé le mercredi matin et les 40 minutes restantes sont proposées sous forme d'étude accompagnée du CP au CM2. Chaque lundi et un jeudi sur deux, de 16h00 à 16h30, après accord des parents, les élèves peuvent rester en classe faire leurs devoirs, accompagnés par un enseignant qui n'est pas nécessairement le leur.

Les premiers retours des familles laissent apparaître une satisfaction globale du dispositif.

D. Charte de la laïcité



1 | La France est une République Indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

3 | La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves les sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

12 | Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

Même si notre école n'est pas confrontée à des infractions liées à la laïcité, il convient de rappeler l'existence de cette charte et la nécessité de la respecter.

4. Intervention gaspillage alimentaire

Suite aux pesées du gaspillage alimentaire s'étant tenues au sein de différents restaurants scolaires de Château Gontier l'année précédente (Chemazé, Fromentières, Coudray), Mme Victoria MEVEL était en charge d'animer **un atelier de 2 h** au sein d'une classe (**niveau CM**).

Victoria Mevel est responsable de projet et animatrice au sein de l'association Aux Goûts du Jour, une association d'éducation à l'alimentation.

Cet atelier visait à **sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire**, à présenter les résultats de la pesée et à réfléchir ensemble à des actions concrètes pour réduire le gaspillage alimentaire à la maison et au restaurant scolaire.

Cette rencontre a eu lieu le mardi 05 novembre après-midi dans la classe des CM1-CM2 ; le directeur a souhaité que le personnel du restaurant scolaire soit présent pour que l'information soit partagée par tous les acteurs du service.

Retour des adultes présents :

Une intervention a eu lieu le mardi 05 novembre 2024 dans la classe de Mélanie Lefevre avec la classe des CMI/CM2.

Victoria MEVEL, une intervenante de l'association « aux goûts du jour » est venue faire un retour sur des pesées effectuées au printemps entre autres.

95 kg de nourriture sur 2 semaines sont partis en déchets (plat de résistance le plus jeté).

Objectif de l'intervention : réfléchir ensemble à des actions concrètes pour réduire le gaspillage alimentaire.

Une question a été posée au groupe d'élèves : « pourquoi gaspille-t-on ? »

- Car on a les yeux plus gros que le ventre entre autres

- Date de péremption dépassée

- Il y a des restes de repas que l'on ne sait pas réutiliser à bon escient

- Il peut arriver que le frigo soit mal rangé et donc mauvaise gestion des aliments à consommer en premier...

- Chez le distributeur, mauvaise gestion du caddie en fonction des menus de la semaine

L'intervenante a parlé également du cycle de la chaîne alimentaire à savoir :

Le producteur industriel -> le transporteur -> le distributeur -> le consommateur (ici dans le cas présent

le restaurant scolaire les enfants et la maison le foyer familial.

Autre constat :

Sur tous les aliments 1/3 part à la poubelle, 30 kg de nourriture/français par est gaspillé dont 7 kg encore emballé...

Le pain, les fruits et les légumes sont les aliments les plus gaspillés.

400 € de nourriture /an est mise à la poubelle

Ensuite un jeu « réflexion » a été proposé.

Par binôme, les élèves ont dû réfléchir et noter des actions concrètes pour réduire le gaspillage alimentaire dans un 1er temps au restaurant scolaire et dans un 2ème temps à la maison.

Il en est ressorti au restaurant scolaire :

- Gestion des quantités (je viens me resservir si besoin)

- Choix des menus par les enfants une fois par semaine

- Se servir soi-même (version self)

- Côté dessert et plat qui nous plaisent au moins une fois par semaine

- + de temps pour manger

- Adapter les portions

- Goûter à tous les plats et se resservir si besoin

- Adapter les repas au public enfants....

Il en est ressorti à la maison :

- Faire les menus de la semaine ensemble en famille

- *Gérer le contenu du frigo*
- *Savoir réutiliser les restes de repas*
- *Ne pas trop se servir en quantité mais plus se resservir si besoin*

Le directeur propose qu'un point soit fait au deuxième conseil d'école en fonction des actions qui auront été mises en place à la cantine pour réduire le gaspillage alimentaire.

5. Réponses aux questions des parents

- Remarque d'une famille qui considère que les tarifs cantine devraient être différents selon l'âge des enfants (distinction maternelle/élémentaire) ; une réunion pour en parler serait la bienvenue :
Réponse de la mairie : Le tarif cantine ne prend pas en compte que le repas ; il prend aussi en compte le personnel encadrant. Il n'est pas prévu de réunion dans l'immédiat.
- Remarque d'une famille qui aimerait des repas de meilleure qualité. M Boutémy abonde dans le sens de cette famille et regrette l'absence de cuisinier au regard de la qualité des installations.
Réponse de la mairie : Les menus sont élaborés selon des règles imposées.
- Question de Mme DENOUS : Les ATSEM disposent-elles d'une table à langer pour changer les enfants ?
Réponse des enseignantes de maternelle : Pas de table à langer, elles changent les enfants debout, ce qui n'est pas très pratique. L'obligation scolaire dès l'âge de 3 ans a accentué la fréquentation de l'école par des enfants qui ne sont pas propres.